

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES DELEGUES
SALLE DE CONFERENCE SEPS, MAILLEFER 35 – LAUSANNE
LUNDI 11 MARS 2019, 19H30**

Présidence : David Hofstetter

Clubs présents :

- Cercle des nageurs de Nyon
- Cercle des nageurs d'Yverdon
- Lausanne Natation
- Club de natation les Marsouins
- Montreux-Natation
- Morges-Natation
- Renens-Natation
- Vevey-Natation

Clubs excusés :

- Club de natation Avenches
- Rolle-Natation
- Payerne-Natation

Clubs non excusés :

- Echallens Natation
- Pully-Natation
- Riviera Water-polo

Membres d'honneurs présents :

- M. Denis Perrin

Membre d'honneur excusés :

- M. André Martin

Invités présents :

- M. Raphaël Durgniat, vice-président région romande de la SSS
- M. Philippe Rupp, secrétaire général de la fondation Fonds du Sport Vaudois

Le président salue les clubs présents ainsi que les membres d'honneur de même que les invités mentionnés plus haut. L'assemblée a été convoquée dans les délais et conformément aux statuts. Il déclare l'Assemblée générale ouverte et propose de passer directement à l'ordre du jour.

Avant de commencer cette assemblée le président demande aux personnes présentes de respecter une minute de silence en mémoire de M. Christophe Debize.

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018

Le PV daté du 1^{er} février 2019, a été envoyé aux clubs et membres d'honneurs en février 2019, il n'a pas fait l'objet de remarque et est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. ADMISSIONS, DEMISSIONS, MUTATIONS

Durant ces 12 derniers mois, l'ACVN n'a enregistré aucune nouvelle admission ou démission. L'effectif à ce jour est donc toujours de 14 membres, représentant 22 branches sportives et un peu plus de 4'000 membres (juniors 1999 et plus et seniors 1998 et moins)

3. COMMUNICATION DU COMITE

Quelques chiffres

- 5 séances de comité en 2018
- 1 séance de préparation ces CV à Montreux
- 40 nouveaux moniteurs J+S et Kids
- 103 cours de recyclage
- 96 nouveaux juges natation et synchro
- 7 nouveaux arbitres en water-polo
- Subsidés formation 2018 de 11'630.-
- Cadre vaudois (voir pt 12 de l'OJ)

Bilan 2018 du Système de Chronométrage Ares 21

- 17 réservations concentrées sur les 3 périodes habituelles.
- Ces réservations concernent 7 Clubs : Renens, Vevey, Lausanne, Montreux, Morges, Nyon et Aigle, plus l'ACVN elle-même.
- Formation possible pour les clubs à Vevey pour petits groupes de 1-3 personnes. Assistance téléphonique possible. Nous avons accepté de louer le matériel à Fribourg pour les romands 2020.
- Commande et livraison du Quantum en février. Passage au Quantum dès le Meeting Lémanique.
- Le transport des plaques avec le chariot ainsi que le transport des tableaux avec un camion bâché n'est pas négociable.

- Cette année, beaucoup de casse aux plaques et petit matériel. Quasiment toutes nos plaques ont été révisées depuis 3 ans. Reste une seule qui atteindra ses 11 ans cette année. suite à cela nous avons trouvé des moyens de mieux fixer les plaques. En revanche l'usure latérale lors des échauffements est inévitable.
- Le montage et démontage du quantum nécessite plus de soin. René Fumeaux essaie d'avoir un responsable par club qui puisse s'en occuper.

Divers

- Soutiens spécifiques du Fonds du Sport :
 - Achat de matériel : 2'760.- (hausse de 50% par rapport à 2017)
 - Soutien aux manifestations sportives : 9'350.-
 - Soutien aux sportifs d'Elites : pas eu d'info en 2018
 - Soutien à la réfection ou construction de nouvelles piscines : Pas eu d'info en 2018
- Site du Fonds du Sport : www.fondsdusportvaudois.ch
- Site de l'ACVN : www.acvn.ch
- Rappel : Visuels du Fonds du sport et de l'ACVN lors de vos manifestations
- Rappel : tarif location matériel complet : CHF 500.- p/jour

4. RAPPORT DU PRESIDENT

Remerciements chaleureux à tous les membres du comité, Joël, Raphael, René, ainsi que nos deux directrices techniques, Pauline et Sabrina, pour tout le travail accompli durant cette dernière année. Des félicitations particulières à Pauline pour la naissance de sa fille Elaïa.

Année 2018 a, pour moi, été marquée par deux événements majeurs :

- **Le prix du mérite sportif vaudois 2018 décerné**, le 05 décembre 2018, au plongeur du Lausanne-Natation, **Guillaume Dutoit**. Un prix qui vient récompenser une carrière sportive exceptionnelle. A nouveau champion suisse sur le plongeoir de 3m, il a réussi cette année à devenir le 1^{er} suisse qualifié depuis 20 ans pour une finale mondiale, 4^{ème} au CE d'Edimbourg sur 1m et 12^{ème} lors de la coupe du Monde en Chine. Un grand bravo à lui.
- **La disparition de Christophe Debize**, directeur général du Lausanne-Natation. Remerciements aux dirigeants du Lausanne, et particulièrement à Nicolas Balthasar, qui lors de la cérémonie d'adieux du 26 novembre, lui a rendu un vibrant hommage, plein d'émotion et de justesse.

D'autres d'événements ont eu lieu en 2018 :

- A) 16 athlètes (soit deux de plus qu'en 2017) ont reçu un prix de 500.- (participation à une compétition internationale Elite) ou 300.- (participation à une compétition internationale Junior)
- Pour le plongeon : Jessica Favre, Guillaume Dutoit et Simon Rieckoff
 - 5 nageuses de natation artistique (Gladys et Mélissande Jaccard, Babou Schupbach, Mel Dario et Ilina Fahrni)
 - Pour la natation, 6 nageuses (Elena Onieva Henrich, Salomé Demace, Jayana Pasteur, Léoni Richter, Chloé Dormond et Malika Gobet) et 2 nageurs (Louis Droupy et Niels Bisaz)

Un grand bravo à tous ces jeunes

- B) Avec l'arrivée prochaine de la nouvelle piscine de Malley à Lausanne, notre fédération nationale a délégué à la Région Suisse Romande (RSR) l'étude d'un projet visant à mettre en place un Centre Nationale d'entraînement de Compétence Régionale (CNCR). L'ACVN a été sollicitée pour travailler sur ce projet. Un groupe d'étude composée de MM. Manaigo (directeur Technique de la RSR), Jean Lagier (président du NSG) et moi-même avons commencé ce travail début 2019.
- C) Championnats Vaudois 2018. Un grand merci à Montreux-Natation (natation et natation artistique), au Lausanne-Natation (plongeon) et à Riviera (Polo) pour leurs parfaites organisations. Et merci également aux autres clubs pour la participation de leurs juges au bon fonctionnement de la compétition.
- D) Réunion des associations cantonales sportives vaudoises. Le FDS Vaudois a décidé de soutenir les Centres Régionaux de Performances du canton de Vaud. En ce qui concerne la natation, il faut savoir que ce n'est pas l'ACVN qui est reconnue en tant que CRP, mais il y a 4 clubs qui le sont (Lausanne, Vevey et Renens pour la natation et Morges et Lausanne pour la natation artistique). Pour l'instant nous ne connaissons pas la somme que cela représente. Cela va dépendre des contributions de Swiss Olympic versées aux fédérations nationales et l'état des cartes Swiss Olympic. Ce qu'il faut savoir, c'est que pour garantir une équité de traitement entre les différents sports, l'argent sera versé via les associations cantonales. Ce sont donc ces dernières qui devront déterminer comment utiliser cet argent. C'est donc une excellente nouvelle pour notre sport.

Une fois le montant connu, le comité de l'ACVN convoquera les 4 clubs CPR pour une séance d'information.

5. RAPPORT DU TRESORIER, PRESENTATION DES COMPTES 2018

Le trésorier, Raphaël Oeschger présente les comptes 2018 à l'Assemblée. Une copie des comptes a été distribuée aux membres de cette Assemblée.

ACVN - BILAN			01.01.18 - 31.12.18		
ACTIFS	2018	2017	PASSIFS	2018	2017
Caisse			Créanciers	-6'541.00	-7'372.85
CCP	35'970.00	41'633.80	Passifs transitoires		
BCV	9'642.20	9'643.05	Produits constatés d'avance	-26'600.00	-24'950.00
Débiteurs membres	9'193.00	9'209.00	Provision pour achats équipements	-17'001.00	-22'001.00
Débiteurs divers			Fonds Jeux Olympiques	-481.00	-481.00
Impôt anticipé à récupérer			Capital	-5'682.00	-5'370.50
Actifs transitoires	750.00	.00	Réserves légales		
Actifs immobilisées			Fonds de secours		
Equipements	1.00	1.00	Réserves libres		
Informatique			Excédant de recette(-) ou dépense(+)	748.80	-311.50
Total ACTIFS	55'556.20	60'486.85	Total PASSIFS	-55'556.20	-60'486.85

ACVN - RECETTES & CHARGES				01.01.18 - 31.12.18			
	Comptes 2018	Comptes 2017	Budget 2018	RECETTES	Comptes 2018	Comptes 2017	Budget 2018
CHARGES D'EXPLOITATION				Subvention du Fonds du Sport	24'950.00	23'300.00	24'950.00
Prix et récompenses athlètes	6'000.00	5'200.00	5'000.00	Subvention FdS Cadre VD			
Subventions aux manifestations					24'950.00	23'300.00	24'950.00
Championnat Vaudois	8'667.65	7'935.75	9'000.00				
Soutien formation entraîneurs et jury	11'630.00	13'780.00	12'000.00	RECETTES CLUB			
Sélection vaudoise	5'161.05	4'643.00	6'000.00	Cotisations des clubs	1'800.00	1'800.00	1'800.00
Directeur technique cantonal	3'200.00	3'400.00	4'000.00	Inscriptions du Championnat VD	10'488.00	11'385.00	12'500.00
	34'658.70	34'958.75	36'000.00	Recette autre(s) manifestation(s)		80.00	
CHARGES ADMINISTRATIFS					12'288.00	13'265.00	14'300.00
Frais administratif	3'253.75	3'614.55	4'000.00	RECETTES MATERIEL			
Frais informatique	8.85	8.90	10.00	Subvention du FdS (matériel)	5'480.00		5'070.00
Cotisation FSN + RSR	290.00	265.00	265.00	Location du matériel	9'900.00	9'500.00	12'000.00
Primes la ECA	130.10	137.60	150.00	Autre recette matériel			
Pertes sur débiteurs					15'380.00	9'500.00	17'070.00
Autres frais	1'035.00			AUTRES RECETTES			
Frais banque & CCP	60.85	120.70	60.00	Autre recette			0.00
	4'778.55	4'146.75	4'485.00	Intérêts bancaires			1.00
CHARGES DE MATERIEL					0.00	0.00	1.00
Achat d'équipement	18'480.20		17'000.00	TOTAL DES RECETTES	52'618.00	46'065.00	56'321.00
Frais d'entretien des équipements	449.35	648.00	1'000.00	Bénéfice (+) / Perte (-)	-748.80	311.50	1'836.00
Amortissement du matériel							
	18'929.55	648.00	18'000.00				
RESERVES							
Attrib-/Dissolution Réserve Matériel	-5'000.00	6'000.00	-4'000.00				
TOTAL DES CHARGES	53'366.80	45'753.50	54'485.00				

6. RAPPORT DES VERTIFICATEURS DES COMPTES

Les comptes ont été vérifiés le 11 mars 2019 par les clubs du Cercle des nageurs de Nyon ainsi que le club de natation les Marsouins. Les vérificateurs lisent le rapport et recommandent à l'Assemblée d'adopter les comptes. Ils remercient également le trésorier M. Raphaël Oeschger.

7. ADOPTION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE

Les comptes sont acceptés et l'Assemblée donne décharge au comité à l'unanimité des membres présents.

8. NOMINATION DU PRESIDENT

M. David Hofstetter est candidat à sa réélection. Il n'y a pas d'autres candidats dans la salle. David Hofstetter est élu par acclamation président de l'A.C.V.N. pour la période 2019-2021.

9. ELECTION DU COMITE

Le comité 2017-2019 se représente pour la période 2019-2021. Il est élu par acclamation.

Le comité de l'A.C.V.N. pour la période 2019-2021 est donc le suivant :

David Hofstetter, président
Joël Dufour, caissier et webmaster
René Fumeaux, responsable matériel chronométrage
Raphaël Oeschger, trésorier

10. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Sont élus vérificateurs des comptes pour 2019 et 2020 :

- Cercle des nageurs d'Yverdon
- Club de natation les Marsouins

11. BILAN DES CHAMPIONNATS VAUDOIS 2018

David Hofstetter passe la parole à Sabrina Erné et Pauline Metry les directrices techniques de l'A.C.V.N.

Natation artistique

Maintien du programme et très bonne coordination par rapport à la natation. Musique sous l'eau réglé par rapport au système. Mais en cours d'amélioration. Moins de nageuses que l'année dernière principalement dû à des problèmes internes au sein d'un club et d'une compétition internationale en même temps.

Plongeon

Morges-Natation demande s'il n'y a pas la possibilité de mettre le plongeon également à Montreux. David Hofstetter répond qu'à l'époque le plongeon se déroulait bien à Montreux, pendant la pause du dimanche à midi. Il s'agissait plus d'une démonstration que d'une véritable compétition. Le Lausanne-Natation souhaitait une compétition normale avec un

nombre de plongeon minimum. De ce fait et d'un point de vue du timing il aurait été très difficile voir impossible de faire cette compétition à Montreux. Cette année il y avait plus de 40 plongeurs.

M. Mercuri du Lausanne-Natation mentionne qu'ils préfèrent faire une compétition d'une journée et que leur souhait est de rester à Lausanne.

Natation et Waterpolo

RAS

12. INFORMATIONS SUR LES CADRES VAUDOIS

David Hofstetter cède à nouveau la parole à Sabrina Erné et Pauline Metry directrices techniques.

16-17 février à Leysin - Maison du Sport Vaudois

16 jeunes dont 5 garçons et 11 filles :

- 3 plongeurs
- 3 nageuses artistiques
- 10 nageurs et nageuses de compétition

3 accompagnateurs :

- Sabrina Erné (ACVN – Pully Natation Artistique)
- Morgane Huet (Morges Natation - Artistique)
- Francisco Parga (Lausanne Plongeon)

1 intervenante :

- Muriel Pierroz (Institut Amaya (Sion) – Préparation physique)

13. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2019

Le trésorier, Raphaël Oeschger présente le budget 2019 à l'Assemblée. Une copie du budget a été distribuée aux membres de cette Assemblée.

ACVN – Comptes 2018 et Budget 2019			01.01.18 – 31.12.18		
	Comptes 2018	Budget 2019		Comptes 2018	Budget 2019
CHARGES D'EXPLOITATION			RECETTES		
Prix et récompenses athlètes	6'000.00	6000.00	Subvention du Fonds du Sport	24'950.00	26'600.00
Subventions aux manifestations			Autre Subvention FdS		
Championnat Vaudois	8'667.65	12'000.00		24'950.00	26'600.00
Soutien formation entraîneurs et jury	11'630.00	12'000.00	RECETTES CLUB		
Sélection vaudoise	5'161.05	6'000.00	Cotisations des clubs	1'800.00	1'800.00
Directeur technique cantonal	3'200.00	4'000.00	Inscriptions du Championnat VD	10'488.00	12'500.00
	34'658.70	40'000.00	Recette autre(s) manifestation(s)		
CHARGES ADMINISTRATIFS				12'288.00	14'300.00
Frais administratif	3'253.75	4'000.00	RECETTES MATERIEL		
Frais informatique	8.85	10.00	Subvention du FdS (matériel)	5'480.00	2'400.00
Cotisation FSN + RSR	290.00	265.00	Location du matériel	9'900.00	10'000.00
Primes ECA	130.10	150.00	Autre recette matériel		
Pertes sur débiteurs				15'380.00	12'400.00
Autres frais	1'035.00		AUTRES RECETTES		
Frais banque & CCP	60.85	60.00	Autre recette		0.00
	4'778.55	4'485.00	Intérêts bancaires	0.00	0.00
CHARGES DE MATERIEL				0.00	0.00
Achat d'équipement	18'480.20	9'000.00	TOTAL DES RECETTES		
Frais d'entretien et stockage équipements	449.35	3'000.00		52'618.00	53'300.00
Amortissement du matériel			Bénéfice (+) / Perte (-)		
	18'929.55	12'000.00		-748.80	815.00
RESERVES					
Attrib-/Dissolution Réserve Matériel	-5'000.00	-4'000.00	TOTAL DES CHARGES		
				53'366.80	52'485.00

David Hofstetter mentionne qu'à la ligne des investissements, on peut lire un chiffre de CHF 12'000.- Ce chiffre est plus bas que celui présenté dans le plan d'investissement de l'année passée à savoir env. CHF 16'000.-. La raison est la suivante :

Cette année nous avons eu beaucoup de casse sur les plaques de chronométrage ce qui fait que beaucoup ont quasiment été remise à neuf. Nous avons donc proposé de racheter cette année :

- 2 tableaux d'affichage CALYPSO CHF 6'000.-
- 1 plaque et 1 nouveau chariot pour le stockage CHF 4'000.-
- Petit matériel CHF 2'000.-

La cotisation pour les clubs ne change pas (CHF 100.- par an)

David Hofstetter précise aussi que nous avons commencer le renouvellement des tableaux d'affichages (notamment un Master)

Concernant les Championnats vaudois, la subvention de l'A.C.V.N. n'a pas été modifiée depuis plusieurs années. Elle a été revue à la hausse (augmentation des charges). La piscine de la Maladaire reste l'endroit idéal.

Concernant la subvention de l'A.C.V.N. de la part du FDS, M. Rupp mentionne qu'il s'agit d'une augmentation de 14% de la subvention et que l'A.C.V.N. est en concurrence avec les

autres associations. L' A.C.V.N. a une augmentation moins importante que certaines autres associations. Il encourage donc les clubs à faire des cours etc...

Après ces discussions, le budget est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

14. PROJET DE REVISION DES STATUTS DE L'A.C.V.N. ET APPROBATION PAR L'AG

David Hofstetter présente la proposition de nouveau statut à l'Assemblée. Que les membres ont reçu par courriel le 3 février 2019.

A la fin de cette dernière, M. Rupp (secrétaire général du FDS) ainsi que d'autres membres prennent la parole et pose quelques questions et propose des modifications.

Les points suivants posent problèmes ou mérites des éclaircissements :

- 1.1.1 Est-ce qu'il faut faire une adresse d'association ?
- 4.1 Faire attention au terme : Assemblée général ou Assemblée des délégués ?
- 4.2 Faire attention au terme : Assemblée général ou Assemblée des délégués ?
Attention à la phrase « Elle se réunit dans les 30 jours qui suivent la demande »
- 5.4 Mentionner que l'argent est redistribué dans le sport ?
- 5.5 Mentionner que ça annule l'ancienne version ?

Les autres points sont OK pour les membres.

Le comité prend note de ces remarques et présentera une nouvelle proposition lors de la prochaine Assemblée.

15. NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEURS SUR PROPOSITIONS

La candidature de M. Raphaël Durgniat, vice-président de la société Suisse de Sauvetage SSS Region Romande est proposée.

M. Durgnat est élu membre d'honneur de l'A.C.V.N. par acclamation.

16. DIVERS ET PROPOSITIONS

Aucune proposition n'est parvenue au comité. La parole est donnée à l'Assemblée.

Raphaël Durgniat remercie l'Assemblée pour sa nomination. Il continue avec quelques informations concernant la SSS. Cette dernière peut délivrer le brevet international live senior. Ce brevet est bien pour les jeunes qui veulent aller faire des cours à l'étranger. Si des entraîneurs viennent de l'étranger c'est également plus facile. Raphaël Durgniat propose également que M. Jean-Marc Maurer pourrait devenir membre d'honneur de l'A.C.V.N. l'année prochaine.

Denis Perrin nous parle des projets de piscines :

14 projets en suisse romande dont 7 dans le canton de vaud. (piscine de Malley, piscine de Cossonay, piscine de Morges, piscine de St-Prex, piscine de l'école hôtelière, piscine de Vevey (extérieur et intérieur)

Nicolas Balthasar demande si le projet à Montreux est toujours d'actualité. Denis Perrin lui demande que le projet n'est pas très avancé.

M. Rupp précise qu'il y a un pré-dossier pour une piscine à Aigle.

Jean-Marc Maurer demande à M. Rupp s'il y a une clause mentionnant que si la piscine n'est pas homologuée il n'y a pas de subventions de l'Etat de Vaud ? M. Rupp prend note de la question. Il questionne encore Denis Perrin pour savoir s'il y a un droit de regard sur la construction des piscines ? M. Perrin lui répond que le but est de faire des compétitions mais que c'est les communes qui décident par rapport à la place et qu'il faut faire des compromis entre le nombre de ligne et la place autour de la piscine.

M. Rupp prend la parole pour mentionner que l'A.C.V.N. doit faire une déclaration d'impôt. Il faut se référer au site de l'administration des impôts.

En 2019, ce sont les :

100 ans du Vevey-Natation

75 ans du Montreux-Natation

50 ans du Renens-Natation

En 2020, ce sont les :

100 ans du Lausanne-Natation

Fin de la partie statutaire : 21h40

Joël Dufour

Secrétaire de l'A.C.V.N.

Le 10.02.2020